

AdSense : Google fait appel de son amende de 1.5 milliard €

Google fait appel de sa condamnation pour des infractions à la législation antitrust liées à sa régie publicitaire AdSense.

[En mars dernier](#), le groupe avait écopé d'une amende d'environ 1.5 milliard €. Une troisième condamnation en trois ans.

Après l'avoir sanctionné pour Google Shopping puis Android, l'Europe lui reproche cette fois de mettre en avant ses services sur AdSense et donc sur les sites Internet, au détriment de la concurrence.

Egalement sous le coup de procédures aux Etats-Unis pour les mêmes griefs, Google n'en a pas terminé avec l'Europe puisqu'une enquête est ouverte sur Google Maps et les méthodes de la firme pour éclipser les services concurrents.

Abus de position dominante : 3 condamnations en Europe

En juin 2017, la Commission européenne [lui a infligé](#) une amende de 2,42 milliards € contre « sa position dominante sur le marché des moteurs de recherche en conférant un avantage illégal à son propre service de comparaison des prix. »

Un an plus tard, l'amende de 4,34 milliards € [condamnait](#) ses pratiques illégales sur « les appareils mobiles Android afin de renforcer la position dominante du moteur de recherche de Google. »

Dans les deux cas, Google a fait appel.

Bien avant, en 2012, c'est la justice française qui avait [condamné](#) Google à verser 500 000 euros à Bottin Cartographes, en réparation [du préjudice causé](#) par l'abus de position dominante de Google Maps sur le marché de la cartographie en ligne.

Vers une enquête antitrust aux Etats-Unis ?

En début de semaine, le [Wall Street Journal](#) révélait que le département américain de la Justice se préparait à ouvrir une enquête pour abus de position dominante.

La procédure devra démontrer si le groupe de Mountain View a privilégié l'accès à ses propres services à travers son moteur de recherche. Pour le moment, rien n'a été officiellement confirmé ni démenti tant du côté du ministère de la Justice que de l'entreprise californienne.

La mise en route éventuelle de cette procédure au niveau du ministère de la Justice pourrait prendre une toute autre ampleur à l'entame de la campagne pour l'élection présidentielle de 2020 aux Etats-Unis.